

AVIS DE PUBLICITE – REFERENCE SIFON 39373

MANIFESTATION D'INTERET SPONTANE

EDF HYDRO ALPES – AMENAGEMENT HYDROELECTRIQUE DE CUSSET

COMMUNE DE VAULX EN VELIN

Convention d'occupation du domaine concédé

Le présent avis de publicité a pour objet de porter à la connaissance du public la manifestation spontanée d'intérêt d'une morale sur l'occupation du domaine public hydroélectrique pour l'exercice d'une activité non économique.

Si aucun candidat supplémentaire ne se manifeste avant la date limite de réception des propositions mentionnées ci-dessous, EDF attribuera à la morale ayant manifesté son intérêt une convention d'occupation temporaire.

Si un candidat supplémentaire se manifeste avant la date limite de réception des propositions mentionnée ci-dessous, EDF analysera les propositions au regard des critères mentionnés ci-dessous et attribuera une convention d'occupation temporaire au candidat ayant présenté la proposition la mieux classée.

Les candidats sont informés qu'un certain nombre de pièces devront être produites pour permettre la signature de la convention d'occupation temporaire.

Publié le	16/08/2022
Durée de mise en ligne de l'avis	10 jours calendaires activité non économique
Date limite de réception propositions	28/08/2022
Objet de l'occupation	Occupation du domaine public hydroélectrique
Lieu	Commune : Vaulx en Velin Adresse : Avenue grand Clément Références cadastrales : AZ 368 ET BM 6
Activité sollicitée par le demandeur	Implantation de jardins ouvriers
Caractéristiques essentielles / restrictions de l'emplacement	Activité en lien avec la nature
Type d'autorisation délivrée/ Durée	Convention d'occupation précaire et révocable Durée : cinq ans, éventuellement renouvelable sans pour autant dépasser le titre d'exploitation de la chute de Cusset soit le 31 décembre 2041
Conditions financières à la charge du demandeur	Taxes, impôts et frais liés à l'occupation
Conditions générales d'attribution/ critères de sélection	Les demandes seront analysées selon les critères suivants : - Maturité du projet - Faisabilité du projet

	<p>- Compatibilité du projet avec les contraintes de l'exploitation hydroélectrique</p>
Dépôt des candidatures	<p>Lettre recommandée avec accusé de réception à : EDF – HYDRO ALPES – Direction Gestion d'Actifs – 134 Rue de l'Etang – 38950 St Martin le Vinoux A l'attention de Monsieur HERVE <i>Le pli cacheté devra porter les mentions suivantes : CONFIDENTIEL – NE PAS OUVRIR Objet à mentionner : Candidature COT ref 39373</i></p>
Service à contacter pour renseignement	<p>Lettre recommandée avec accusé de réception à : EDF – DTEAM CC PFA 134 Rue de l'Etang PH3-R2 38950 St Martin le Vinoux <i>Objet à mentionner : Candidature COT ref 39373</i></p>